

# **RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES ET DES NICHES SOCIALES**

## **Président du Comité**

Henri GUILLAUME, Inspecteur général des finances honoraire

## **Rapporteur du Comité**

Mickaël OHIER, Inspecteur des finances

## **Secrétariat du Comité**

François SCHLOSSER, Inspecteur-adjoint des finances

Nicolas ANGRAND, Assistant

**JUIN 2011**

## Rapport

Direction représentée au Comité d'évaluation	Service ou société partie à l'évaluation	Thème de l'évaluation
IGF	ACOSS	Niches fiscales et sociales outre-mer <sup>20</sup>
IGF	CGEDD, École d'économie de Paris, IDEP	Aides fiscales en faveur de l'investissement locatif
DG Trésor	ADEME, DGEC, DHUP, CGDD	Crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale en faveur des économies d'énergie et du développement durable
DG Trésor	CREST, INSEE	Niches fiscales et sociales en faveur des services à la personne
DGDDI	BEARINGPOINT	Niches fiscales liées à la consommation d'énergies fossiles
IGF	MEPP	Niches fiscales et sociales relatives aux revenus d'épargne financière
IGF	Service statistique du MESR	Crédit d'impôt recherche
MEPP	Groupement McKinsey/Accenture	Cinq dépenses fiscales relevant de la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

*Source : Comité d'évaluation.*

Toutes les missions d'évaluation approfondies ont en outre fait l'objet d'un dialogue avec les gestionnaires et avec les destinataires des politiques publiques concernées. Le nombre de mesures à évaluer n'a certes pas permis de procéder de même pour les fiches individuelles étudiées isolément. Cela a cependant pu être effectué pour bon nombre d'entre elles, comme en témoigne la diversité d'acteurs publics et privés avec lesquels la MEPP a échangé dans le cadre de ses travaux.

**Tableau 9 : Acteurs avec lesquels la MEPP a échangé, en dehors du périmètre des ministères financiers, dans le cadre des travaux effectués pour le Comité d'évaluation**

Acteur	Dépense fiscale n°
Association française du corps arbitral multisports (AFCAM)	160 205
Fédération des centres de gestion agréés (FCGA)	110 211
Fédération nationale des associations de gestion agréées (FNAGA)	110 211
Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)	120 121
Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG)	520 302 520 108
Ministère de la Défense – SGA	520 302 520 108
Conseil National de l'ordre des médecins	160 302
Institut national de la propriété intellectuelle (INPI)	160 102 160 103
Conseil supérieur du notariat	550 103
Association française des investisseurs en capital (AFIC)	300 203 530 203

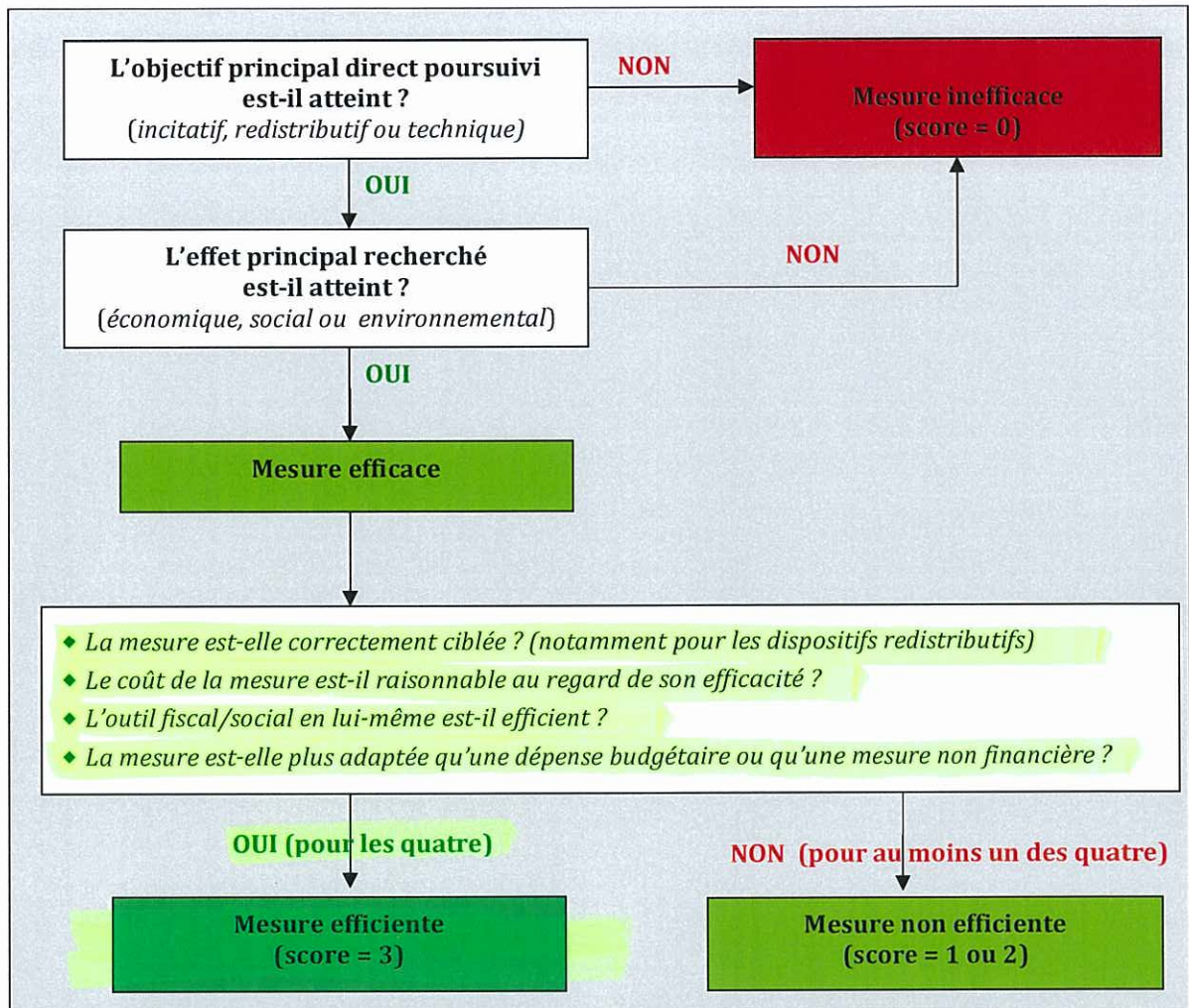
<sup>20</sup> Dans le cadre de cette mission, ont également été sollicités les ministères responsables des politiques publiques bénéficiant de régimes dérogatoires outre-mer, notamment le ministère de l'outre-mer, le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ainsi que le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Annexe IV

1. Présentation simplifiée des évaluations des dépenses fiscales (et mesures assimilées)							
Numéro de la mesure	Impôt concerné	Libellé de la mesure	Direction ou service évaluateur	Chiffrage 2011 (M€)	Type de bénéficiaires	Mission budgétaire	Score attribué
110202	Impôt sur le revenu	Réduction d'impôt au titre des cotisations versées aux organisations syndicales représentatives de salariés	Direction du budget	130	Ménages	Travail et emploi	1
110203	Impôt sur le revenu	Crédit d'impôt pour frais de garde des enfants âgés de moins de 6 ans	Direction du budget	900	Ménages	Solidarité, insertion et égalité des chances	2
110205	Impôt sur le revenu	Réduction d'impôt au titre des primes des contrats de rente survie et des contrats d'épargne handicap	Direction de la législation fiscale	10	Ménages	Engagements financiers de l'État	2
110210	Impôt sur le revenu	Réduction d'impôt au titre des investissements locatifs et de la réhabilitation de logements situés dans les départements d'outre-mer, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et	Mission IGF d'évaluation approfondie sur l'Outre-mer	370	Ménages	Outre-mer	0
110211	Impôt sur le revenu	Réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion ou une association agréés	Mission d'évaluation des politiques publiques	30	Entreprises	Gestion des finances publiques et des ressources humaines	3
110213	Impôt sur le revenu	Réduction d'impôt au titre des frais de dépendance et d'hébergement pour les personnes dépendantes accueillies en établissement spécialisé	Mission IGF d'évaluation approfondie sur les revenus d'inactivité	175	Ménages	Solidarité, insertion et égalité des chances	0
110214	Impôt sur le revenu	Réduction d'impôt au titre de l'emploi, par les particuliers, d'un salarié à domicile pour les contribuables n'exerçant pas une activité professionnelle ou demandeurs d'emploi depuis moins de trois mois	Mission DG Trésor et DSS d'évaluation approfondie sur les services à la personne	1300	Ménages	Travail et emploi	2
110215	Impôt sur le revenu	Réduction d'impôt pour frais de scolarité dans l'enseignement secondaire	Mission d'évaluation des politiques publiques	240	Ménages	Enseignement scolaire	0

## Rapport

Encadré 7 : Schéma global de raisonnement permettant la qualification de la mesure



Source : Comité d'évaluation. Ce schéma de raisonnement n'a été appliqué qu'aux mesures qui ont pu faire l'objet d'une évaluation.

**Dès lors que le premier critère étudié est celui de la réalisation de l'objectif principal fixé à la mesure, la population des mesures inefficaces est nécessairement hétérogène.**

Parmi les mesures incitatives<sup>32</sup>, on trouve ainsi principalement deux motifs d'inefficacité :

- certaines sont inefficaces parce qu'elles auront échoué dans leur objectif d'incitation : elles auront un effet budgétaire très faible ou n'auront pas réorienté les comportements malgré un enjeu budgétaire élevé ;
- d'autres, parce qu'elles n'auront pas permis d'atteindre l'effet recherché (par exemple des créations d'emplois en nombre suffisant ou une réduction notable du taux de CO<sub>2</sub>) en dépit de la réorientation des comportements constatée, soit que l'outil ait été mal conçu, soit que des facteurs exogènes en aient réduit ou annihilé l'efficacité.

Au sein des mesures redistributives<sup>33</sup>, l'inefficacité des dépenses fiscales et des niches sociales peut être liée à deux types de motifs intrinsèques à la mécanique de la dépense fiscale :

<sup>32</sup> Des développements complémentaires sur cette notion sont proposés au 2.5.1.1.1 ci-dessous.

<sup>33</sup> Des développements complémentaires sur cette notion sont proposés au 2.5.1.1.2 ci-dessous.

## Rapport

### 2.2. Synthèse des évaluations individuelles en fonction de leurs enjeux financiers

Ce type de restitution est le plus simple dans son objet : il vise à évaluer le niveau d'efficacité et d'efficience au sein des dépenses fiscales et des niches sociales qui présentent les enjeux financiers les plus forts. Cette approche permet d'identifier rapidement :

- ◆ les sources de recettes potentielles ;
- ◆ **ou** les modifications législatives ou organisationnelles nécessaires pour améliorer les mesures inefficaces ou insuffisamment efficaces (*cf.* les développements sur ce point au 2.1 ci-dessus, notamment pour les mesures redistributives).

19 % des mesures évaluées sont considérées comme inefficaces ; parmi les autres mesures, qui ont un impact économique réel, 47 % sont jugées peu efficaces (score de 1), au regard de leur coût trop élevé ou de leur mauvais ciblage par exemple, tandis que 34 % sont considérées comme pleinement ou relativement efficaces (score de 2 ou 3).

**Tableau 11 : Panorama des évaluations effectuées, en nombre et en enjeux financiers des dépenses fiscales**

Champ de l'évaluation	En nombre de mesures		En enjeux financiers	
	Nombre	%	M€	%
Mesures évaluées	339	72 %	60 698	92 %
Mesures non évaluées	131	28 %	4 935	8 %
<b>Total</b>	<b>470</b>	<b>100 %</b>	<b>65 633</b>	<b>100 %</b>
Portée de l'évaluation				
Score 0	125	37 %	11 764	19 %
Score 1	99	29 %	28 236	47 %
Score 2	46	14 %	11 393	19 %
<b>Score 3</b>	<b>69</b>	<b>20 %</b>	<b>9 305</b>	<b>15 %</b>
<b>Total</b>	<b>339</b>	<b>100 %</b>	<b>60 698</b>	<b>100 %</b>

Source : Comité d'évaluation.

Lorsqu'on retient une approche par enjeux financiers, les niches sociales atteignent un niveau global d'efficience appréciable (concrétisé par un score de 3 à hauteur des 60 % des enjeux financiers), ce qui s'explique principalement par l'efficacité des mesures d'allègement sur les bas salaires, qui représentent plus de 21 Md€ au titre de 2011.

**Tableau 12 : Panorama des évaluations effectuées, en nombre et en enjeux financiers des niches sociales**

Champ de l'évaluation	En nombre de mesures		En enjeux financiers	
	Nombre	%	M€	%
Mesures évaluées	46	68 %	35 324	92 %
Mesures non évaluées	22	32 %	2 894	8 %
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>100 %</b>	<b>38 218</b>	<b>100 %</b>
Portée de l'évaluation				
Score 0	17	37 %	3 311	9 %
Score 1	20	43 %	9 519	27 %
Score 2	6	13 %	1 216	3 %
Score 3	3	7 %	21 278	60 %
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100 %</b>	<b>35 324</b>	<b>100 %</b>

Source : Comité d'évaluation.